

Des nouvelles de votre direction régionale

Ce bulletin est une réalisation du ministère des Affaires municipales et des Régions

Crédit photos : Denise Bérubé et Claudie Lapointe

Printemps 2008 » Volume 1, no. 3

Dans ce numéro

Le Gouvernement régional du Nunavik	1
La Conférence administrative régionale du Nord-du-Québec	2
Les membres de la Conférence administrative régionale du Nord-du-Québec rencontrent le conseil municipal de la Ville de Chibougamau ainsi que le ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, M. Benoît Pelletier	3
Aide fiscale aux régions ressources	3
Nouvelles parutions	4
Les initiatives de maximisation des retombées économiques et sociales des projets majeurs dans le Nord	5

Le Gouvernement régional du Nunavik

Par Elizabeth Harvey

C'est le 5 décembre 2007 que le gouvernement du Québec, le gouvernement du Canada et la Société Makivik ont signé l'entente de principe visant à créer le Gouvernement régional du Nunavik. Cette entente historique permettra aux Inuits d'agir davantage sur leur développement.

Trois institutions seront fusionnées en une seule soit l'Administration régionale Kativik, la Commission scolaire Kativik et la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Les champs d'action de cette nouvelle entité seront dans les secteurs suivants : éducation, santé, sécurité publique et transport.

Le Gouvernement régional sera dirigé par une assemblée de 21 membres. Chacune de ces personnes devra être élu dans sa localité. Il faudra compter un membre additionnel pour

chacune des communautés qui ont plus de 2 000 habitants. Le Conseil exécutif sera composé de cinq représentants, dont l'un sera le leader parlementaire du gouvernement régional. Ils seront élus par la population régionale. Le Conseil aura la responsabilité de mettre en œuvre les décisions de l'Assemblée et d'assurer le suivi des activités quotidiennes de chacun des services de la nouvelle administration. Les élections générales de l'Assemblée se tiendront aux trois ans.

Depuis la fin janvier 2008 le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), a entrepris la négociation de l'entente finale avec la Société Makivik et le gouvernement du Canada afin d'élaborer les modalités de création et de fonctionnement du futur gouvernement régional.



La Conférence administrative régionale du Nord-du-Québec

Par Patricia Hébert

Qu'est-ce qu'une Conférence administrative régionale (CAR) ?

Dans chacune des régions du Québec, la conférence administrative régionale (CAR) assure la concertation, de même que l'harmonisation des actions des ministères et des organismes gouvernementaux, notamment lors de la mise en œuvre des politiques ainsi que des actions à l'égard du développement régional, afin d'assurer une vision intégrée et cohérente.

La CAR, présidée par le directeur régional du ministère des Affaires municipales et des Régions, est composée du directeur régional de chaque ministère et organisme dont l'action a un impact sur le développement de la région. Sur invitation de la CAR, un représentant de la Conférence régionale des élus (CRÉ) ou de tout autre organisme public ou parapublic dont l'action a une incidence sur le développement de la région peut assister, sans droit de vote, aux réunions.

Les principales responsabilités de la CAR sont :

- de contribuer à toute opération gouvernementale de régionalisation et de déconcentration dans une perspective de plus grande accessibilité des services aux citoyens, de simplification, de regroupement et d'amélioration de la qualité de ces services et d'un meilleur soutien au développement et à la création d'emplois à l'échelle de sa région;
- de formuler des recommandations sur la réorganisation régionale des interventions de l'État destinées à soutenir le développement et la création d'emplois, ainsi qu'à améliorer l'ensemble des services offerts aux citoyens dans sa région;
- de rendre compte périodiquement au ministre responsable de la région, de l'état d'avancement des dossiers régionaux;
- de déterminer conjointement avec la/les CRÉ(s) de sa région les mesures, les activités et les interventions pouvant faire l'objet d'ententes spécifiques avec les ministères et les organismes gouvernementaux;
- d'identifier les problématiques locales et régionales qui nécessitent la contribution de plusieurs ministères et de réunir les conditions favorables à la signature d'ententes spécifiques multisectorielles;
- de véhiculer au sein du gouvernement et de ses organismes les préoccupations, les besoins et les attentes exprimés par les milieux locaux et régionaux de sa région;
- de favoriser, par la consultation et la concertation avec la/les conférence(s) régionale(s) des élus de sa région, l'adhésion des partenaires locaux et régionaux à toute démarche significative en matière de régionalisation et de déconcentration des services gouvernementaux.

La CAR Nord-du-Québec, composée d'une vingtaine de membres, se réunit environ trois fois par année, en alternance, dans différentes communautés de la région. Elle est présidée par M. Richard Leclerc, directeur régional du Nord-du-Québec du ministère des Affaires municipales et des Régions.

Texte adapté d'un document du ministère des Affaires municipales et des Régions.

Les membres de la Conférence administrative régionale du Nord-du-Québec rencontrent le conseil municipal de la Ville de Chibougamau ainsi que le ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, M. Benoît Pelletier

Par Elizabeth Harvey

La plus récente rencontre de la Conférence administrative régionale (CAR) du Nord-du-Québec a eu lieu le 28 février à Chibougamau. Cette CAR a débuté la veille, par une rencontre à l'Hôtel de Ville de Chibougamau où étaient présents le maire, M. Donald Bubar, les conseillers municipaux, M^{me} Manon Cyr, M^{me} Carole Dumoulin, M^{me} Lianne Piquette, M. Mario Fortin, M. Réjean Girard et M. Jerry Poirier, ainsi que le directeur général M. Luc Mongeau.



Crédit photo : Denise Bérubé

Le lendemain matin, le ministre responsable de la région du Nord-du-Québec, M. Benoit Pelletier, est venu rencontrer les membres de la CAR. Ils en ont profité pour échanger sur divers sujets touchant le Nord-du-Québec. La plupart des gestionnaires des ministères et organismes du gouvernement du Québec, ainsi que des représentants de l'Administration régionale Kativik et de l'Administration régionale crie assistaient à cette rencontre.

Aide fiscale aux régions ressources

Par Yvan Moreau

Le Groupe de travail sur les aides fiscales aux régions ressources et à la nouvelle économie a transmis, le 21 décembre 2007, le rapport intitulé *À armes égales* à la ministre des Finances, M^{me} Monique Jérôme-Forget. Le Groupe de travail a reçu 163 mémoires et a rencontré 118 représentants d'entreprises ou d'organismes.

Concernant le soutien aux régions ressources, voici certaines recommandations extraites du rapport :

- Définir l'aide aux régions moins développées en fonction de l'éloignement.
- Verser cette aide à l'ensemble du secteur manufacturier, au lieu de la limiter à certains secteurs d'activité.
- Exclure de cette aide les grandes entreprises, en limitant l'octroi du crédit d'impôt à l'investissement aux entreprises dont le capital versé est inférieur à 250 millions de dollars.
- Appliquer le crédit d'impôt à l'investissement aux achats de matériel de fabrication et de transformation.
- Le programme d'aide lui-même prendrait fin en 2015, le gouvernement procédant d'ici cette date à son évaluation.

La Coalition des sept régions ressources juge inadéquate les principales recommandations du rapport et elle exhorte le gouvernement du Québec à les ignorer. Le président de la Coalition des régions pour l'entraide économique équitables les considère, quant à lui, « sensées et équitables ».

http://www.gtaf.gouv.qc.ca/fr/documents/pdf/Rapport_GTAF.pdf

Nouvelles parutions

Par **Yvan Moreau**

LACHAPELLE, René, en collaboration avec Denis Bourque, *Pratiques d'organisation communautaire en CSSS et programmes de santé publique – Rapport de recherche*, Co-publication de l'ARUC-ISDC et du RQIIAC, Série Documentation et diffusion, décembre 2007, numéro 5, 92 p.

Cette recherche tend à répondre à la question : « à quelles conditions la démarche d'organisation communautaire dans les programmes de santé publique peut-elle contribuer à l'*empowerment* des communautés et s'actualiser dans une perspective de développement des communautés ? » (p. 13)

<http://www.uqo.ca/observer/OrganisationCommunautaire/Sante/Pratiques.pdf>

MINISTÈRE DE LA CULTURE, DES COMMUNICATIONS ET DE LA CONDITION FÉMININE, *D'égale à égal ? Un portrait statistique des femmes et des hommes*, novembre 2007, 262 p.

« Le présent document statistique constitue, pour sa quasi-totalité, un compendium de données publiques extraites des sites Internet de ministères ou d'organismes, ou de documents et rapports à plus ou moins large diffusion. Étant donné le nombre de thématiques retenues, il ne peut se substituer à un ouvrage spécialisé ou détaillé dans un domaine donné. Dans la mesure du possible, les données chronologiques couvrent la période 1993 à 2006. » (p. 9)

<http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/egale-a-egal.pdf>

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, *Financer le développement local*, Synthèses, décembre 2007, 8 p.

« Nous examinons dans cette synthèse l'expérience des pays de l'OCDE en matière de financement du développement local, et la façon dont les collectivités locales peuvent tirer le meilleur parti de leurs possibilités d'investissement. » (p. 1)

<http://www.oecd.org/dataoecd/6/24/39811590.pdf>

ROBITAILLE, Martin, *Les métiers du développement local et régional au Québec : l'émergence de nouvelles compétences*, Cahier du CRDT, Série Recherches, février 2007, numéro 9, 31 p.

« Le texte proposé vise à éclairer l'évolution et la transformation des métiers du développement territorial au Québec ces vingt dernières années. À partir de données recueillies auprès de personnes oeuvrant au développement local et régional, nous examinerons les quatre compétences génériques nécessaires aux métiers du développement territorial, soit l'analyse du territoire, l'animation du milieu, l'expertise technique et l'accompagnement des collectivités. » (p. 3)

<http://www.uqo.ca/observer/DevLocal/Organisations/Metiers.pdf>

Les initiatives de maximisation des retombées économiques et sociales des projets majeurs dans le Nord

Par Elizabeth Harvey

Dirigé par le Québec et les Territoires du Nord-Ouest, le Groupe de travail sur les initiatives de maximisation des retombées économiques et sociales des projets majeurs dans le Nord, reprend ses travaux qui étaient interrompus depuis deux ans. En effet, lors du Forum de 2006 à Whitehorse, il avait été décidé par les ministres responsables du développement du Nord de suspendre ces activités, afin de permettre à ses membres de mettre à l'épreuve le cadre de référence qui a été développé par le groupe.

Le groupe présentera un rapport final à l'occasion du prochain Forum qui aura lieu les 27 et 28 août 2008 à Yellowknife dans les Territoires du Nord-Ouest. Lors de cette rencontre, deux nouveaux thèmes seront abordés soit : les changements climatiques et le tourisme.

Rappelons que ce forum provincial, territorial et fédéral a été établi en 2001. Il veut, non seulement promouvoir les intérêts des communautés nordiques, mais souhaite aussi sensibiliser la population ainsi que les décideurs aux réalités de ces territoires, que ce soit par leurs réalisations, leurs contributions ou par leurs forts potentiels de développement.

Pour mieux connaître le forum, un site Web a été créé. Vous y retrouverez plusieurs informations intéressantes comme l'historique du Forum, les documents relatifs aux projets ainsi que certaines données d'intérêt. Vous pouvez consulter ce site et le plus récent rapport du groupe de travail à l'adresse suivante : <http://www.objectifnord.ca>

Pour informations, suggestions, corrections, communiquez avec

Ministère des Affaires municipales et des Régions

Direction régionale du Nord-du-Québec

511, route 167, C. P. 70

Chibougamau (Québec) G8P 2K5

Téléphone : 418 748-7737

Sans frais : 866 471-8227

Télexcopieur : 418 748-7841

nord-du-quebec@mamr.gouv.qc.ca

N.B. Afin d'alléger le texte de cette publication, toutes les expressions désignant les personnes visent à la fois les femmes et les hommes.

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISSN 1913-6474 (imprimé)

ISSN 1913-648X (PDF)

Crédit photos : Denise Bérubé et Claudie Lapointe

Richard Leclerc, directeur régional
(richard.leclerc@mamr.gouv.qc.ca)

Denise Bérubé, agente de secrétariat
(denise.berube@mamr.gouv.qc.ca)

Maryse Lapointe, agente de secrétariat
(maryse.lapointe@mamr.gouv.qc.ca)

Elizabeth Harvey, conseillère aux opérations régionales
(elizabeth.harvey@mamr.gouv.qc.ca)

Patricia Hébert, conseillère aux opérations régionales
(patricia.hebert@mamr.gouv.qc.ca)

Yvan Moreau, conseiller aux opérations régionales
(yvan.moreau@mamr.gouv.qc.ca)

**Affaires municipales
et Régions**

Québec 